



PROJET PEDAGOGIQUE 2022-2023

des Instituts de Formation en Soins Infirmiers de Forbach et Sarreguemines





SOMMAIRE

INTRODUCTION						
1.	PRE	SENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION	page	5		
1.1	1.1.1 1.1.2	sions de l'équipe La direction L'équipe pédagogique L'équipe administrative et de documentation	page page page	6 6		
1.2 Les partenaires de l'IFSI						
	1.2.2	Les partenaires de stage Les intervenants universitaires et vacataires Les Communautés d'Agglomérations	page page page	7		
1.3	1.3 Les administrations de contrôle et de tutelle					
1.4	1.4.1	Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants	page page page	7		
	1.4.3	La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires	page	8		
	1.4.4	La Section Relative à la Vie Etudiante (SRVE)	page	8		
	1.4.5	La Commission d'Attribution des Crédits	page	8		
1.5 La démarche qualité						
2.		EURS ET CONCEPTS DE LA MISE EN ŒUVRE LA PEDAGOGIE	page	9		
2.1. Valeurs et principes partagés				9		
2.2.	2.2. Conception de l'alternance					
2.3.	2.3. Conception de l'apprentissage					
2.4. Conception de l'apprenant						
3.	L'A	CCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE	page	11		
3.1.	3.1. Définition					
3.2.	3.2. Le formateur référent de l'étudiant					
3.3. Les modalités d'accompagnement : un dispositif d'aide à la réussite						
	3.3.1	L'apprenant placé au cœur du dispositif de formation	page	12		
		3.3.1.1 L'accompagnement individualisé de l'étudiant	page	12		
		3.3.1.2 Le bien-être des étudiants, notre priorité	page	12		
	3.3.2	Le suivi pédagogique : un parcours personnalisé	page	13		
	3.3.3	Le soutien et la préparation aux évaluations	page	13		
	3.3.4	La préparation de stages	page	13		
	3.3.5	Les regroupements et les analyses de situations professionnelles	page	13		
	3.3.6	Accompagnement des cours universitaires ARCHE	page			
	3.3.7	L'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication	page	14		
	3.3.8	L'employabilité	page	14		

4.	LA	FORMATION THEORIQUE	page 15			
4.1.	page 15					
4.2.	page 15					
4.3.	page 15					
4.4.	4.4. Mise en commun des ressources inter IFSI : enseignements partagés					
5.	LES	STAGES	page 16			
5.1.	La poli	tique de stage	page 16			
	5.1.1	Introduction	page 16			
	5.1.2	La finalité	page 17			
	5.1.3	Le rôle des acteurs	page 18			
		5.1.3.1 Le maître de stage	page 18			
		5.1.3.2 Le tuteur de stage	page 18			
		5.1.3.3 Les professionnels de proximité	page 18			
		5.1.3.4 Le formateur référent du lieu de stage	page 18			
		5.1.3.5 L'étudiant	page 19			
		5.1.3.6 Responsabilités respectives des directions	page 19			
	5.1.4	Le partenariat	page 19			
		dination des stages	page 20			
5.3.		aration et le suivi des étudiants en stage	page 20			
		Préparation du stage	page 20			
		Contrat pédagogique	page 21			
	5.3.3	Suivi de stage	page 21			
6.	LE]	DISPOSITIF D'EVALUATION	page 21			
6.1.	Evaluat	ion des unités d'enseignement	page 21			
6.2.	page 21					
7.		NCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET DE RMATION PAR NIVEAU D'ETUDES	page 22			
7.1.	La pren	nière année	page 22			
	7.1.1	La philosophie pédagogique	page 22			
	7.1.2	Objectifs pédagogiques	page 22			
	7.1.3	Critères d'évaluation	page 22			
	7.1.4	Construction du parcours de 1ère année	page 22			
	7.1.5	Objectifs institutionnels de stage	page 23			
7.2.	7.2. La deuxième année					
	7.2.1	La philosophie pédagogique	page 24			
	7.2.2	Objectifs pédagogiques	page 24			
	7.2.3	Critères d'évaluation	page 24			
	7.2.4	Construction du parcours de 2 ^{ème} année	page 25			
	7.2.5	Objectifs institutionnels de stage	page 25			

7.3. La troi	sième année	page 26
7.3.1	La philosophie pédagogique	page 26
7.3.2	Objectifs pédagogiques	page 26
7.3.3	Critères d'évaluation	page 26
7.3.4	Construction du parcours de 3 ^{ème} année	page 26
7.3.5	Objectifs institutionnels de stage	page 27
8. SPI	ECIFICITES DES IFSI DE FORBACH ET SARREGUEMINES	page 28
8.1. IFSI de	e Forbach	page 28
8.1.1	Un diagnostic pédagogique individualisé au service du développemen des compétences : les Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECC	
8.1.2	<u> </u>	page 31
8.2. IFSI de	e Sarreguemines	page 32
8.2.1	Un apprentissage par immersion grâce à une méthode pédagogique innovante : La simulation en santé	page 32
8.2.2	Une ouverture à l'inter culturalité grâce à un parcours transfrontalier	page 34
9. EV.	ALUATION DU PROJET	page 36
10. AN	NEXES	page 36
10.1. Chart	e d'encadrement des étudiants en soins infirmiers de Lorraine	page 37
	fication de l'alternance des IFSI de Forbach et Sarreguemines	page 43
	des lieux de stages de l'IFSI de Forbach	page 44
10.4. Liste	des lieux de stages de l'IFSI de Sarreguemines	page 48

INTRODUCTION

Le projet pédagogique des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Forbach et de Sarreguemines décrit la mise en œuvre de la formation infirmière dans une optique d'amélioration continue de la formation des étudiants et d'épanouissement professionnel et personnel. Il prend en compte les missions des IFSI et les compétences à acquérir au regard de la législation en vigueur. Le référentiel de formation est centré sur l'apprenant. L'étudiant acteur et réflexif, est responsable dans ses apprentissages pour devenir un professionnel compétent selon trois axes principaux : **comprendre**, **agir**, **transférer**. Cette formation est orientée vers l'alternance intégrative et définit la collaboration entre les professionnels de terrain et les équipes pédagogiques. Le projet pédagogique formalise les finalités et les moyens de la formation. Il pose les fondements et les orientations de la formation en soins infirmiers dans les IFSI de Forbach et de Sarreguemines. Il décline les valeurs et les conceptions, il précise les politiques de formation et de stage et est un outil dynamique par sa mise en œuvre. Il donne du sens et précise la finalité et les objectifs à atteindre au terme de chaque année de formation. Ce projet fait l'objet d'une évaluation et d'un réajustement annuels.

1. PRESENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION

Les IFSI de Forbach et de Sarreguemines accueillent respectivement chaque année 90 étudiants en soins infirmiers (ESI) qui intègrent la formation en poursuite d'études, en reconversion professionnelle ou dans le cadre de la promotion professionnelle.

Les instituts font partie du Groupement Hospitalier de Territoire de Moselle Est (GHT N°9), et sont rattachés respectivement au Centre Hospitalier Intracommunautaire Unisanté+ à Forbach et Saint-Avold et au Centre Hospitalier Robert Pax à Sarreguemines. Ce territoire de proximité, qui compte de nombreux établissements de santé, structures sociales et médicosociales, représente à la fois des terrains de stage diversifiés pour les étudiants et des recruteurs potentiels pour les jeunes diplômés.

Partie intégrante des structures d'enseignement supérieur et notamment de l'Université de Lorraine, les IFSI de Forbach et de Sarreguemines s'inscrivent dans un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS), regroupant tous les Instituts de Formation en Santé du territoire Lorrain.

La proximité de la frontière allemande représente une réelle opportunité pour le développement de projets transfrontaliers innovants.

1.1. <u>Les missions de l'équipe</u>

L'institut de formation a pour mission d'assurer la formation initiale des infirmiers ainsi que des formations continues des professionnels soignants. Il assure également la documentation et la recherche d'intérêt professionnel.

1.1.1 La direction

Elle est assurée par une directrice commune aux deux IFSI. Il s'agit de créer une organisation managériale et de coordination commune, novatrice sous la responsabilité d'une direction unique, opérationnelle et stratégique permettant de préserver, de respecter et de développer l'identité culturelle de chaque Institut tout en développant des projets communs novateurs.

La directrice est en charge du pilotage pédagogique et administratif général de l'institut. Elle définit la politique de formation ainsi que l'organisation pédagogique.

Elle reçoit les étudiants pour toutes les questions qui relèvent de l'aménagement juridique des parcours de formation ainsi que pour toutes les situations exceptionnelles et personnelles des étudiants qui nécessitent un soutien ou une décision du directeur.

La directrice est accompagnée dans ses missions par un adjoint dans chaque institut, qui est chargé par délégation de la coordination pédagogique, de la coordination des stages et qui reçoit les étudiants en l'absence du directeur.

1.1.2 L'équipe pédagogique

Elle est composée de cadres de santé formateurs issus d'horizons professionnels différents et titulaires de qualifications professionnelles et universitaires spécifiques, et complémentaires. Leurs principales missions sont :

- accompagner les étudiants en soins infirmiers tout au long de leur parcours de formation, à l'institut comme en stage,
- organiser, planifier et dispenser des séquences d'enseignement théorique et pratique,
- guider les étudiants dans leurs travaux de recherche,
- évaluer les étudiants,
- assurer les relations avec les professionnels des terrains qui accueillent les étudiants en stage,
- coordonner les intervenants externes vacataires qui participent à la formation.

1.1.3 L'équipe administrative et de documentation

Elle est composée de secrétaires qui assurent la gestion administrative de la scolarité.

L'équipe administrative est à l'interface de la direction, de l'équipe pédagogique, des tutelles, des étudiants. Elle est un élément essentiel du système d'information et de communication interne et externe.

1.2. Les partenaires de l'IFSI

Les instituts de formation comptent de nombreux partenaires qui participent à la formation des étudiants.

1.2.1 Les partenaires de stage

Ils accueillent les étudiants en stage dans les différentes disciplines réglementaires de stage.

1.2.2 Les intervenants universitaires et vacataires

Ils participent aux enseignements en apportant leur expertise dans les différents domaines du référentiel de formation.

1.2.3 <u>Les Communautés d'Aggl</u>omérations

Elles soutiennent les projets des instituts, auxquels elles apportent leur concours financier grâce à leur compétence de l'enseignement supérieur.

1.3. Les administrations de contrôle et de tutelle

- Les Centres Hospitaliers,
- le Groupement Hospitalier de Territoire,
- le Conseil Régional Grand Est,
- l'Agence Régionale de Santé Grand Est,
- l'Université de Lorraine,
- le Groupement de Coopération Sanitaire des Instituts de Formations Sanitaires du Territoire Lorrain.

1.4. Gouvernances des instituts de formation

1.4.1 <u>Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut</u>

Elle se réunit une fois par an à l'IFSI, sous la présidence du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé. Les missions, conditions de fonctionnement, ainsi que la composition de cette instance sont développées dans l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

1.4.2 <u>La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants</u>

Présidée par le directeur de l'IFSI ou son représentant, cette instance se réunit sur convocation du directeur de l'IFSI ou de son représentant, pour rendre un avis sur des situations individuelles d'étudiants. Les missions, conditions de fonctionnement, ainsi que la composition de cette instance sont développées dans l'arrêté du 17 janvier 2020 susvisé.

1.4.3 La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires

Instance qui se réunit pour prendre des décisions relatives aux fautes disciplinaires commises par les étudiants. Les missions, conditions de fonctionnement, ainsi que la composition de cette instance sont développées dans l'arrêté du 17 janvier 2020.

1.4.4 <u>La Section Relative à la Vie Etudiante (SRVE)</u>

Une instance qui se réunit au moins deux fois par an pour traiter des questions concernant la vie étudiante au sein de l'institut.

1.4.5 <u>La Commission d'Attribution des Crédits (CAC)</u>

Présidée par le directeur de l'institut, cette commission rassemble les formateurs, des représentants des tuteurs de stage et des représentants de l'enseignement universitaire. Elle se réunit en fin de semestre pour étudier les dossiers des étudiants afin de leur attribuer les ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) en fonction des éléments qu'ils ont validés au cours du semestre écoulé.

1.5. La démarche qualité

Assurer une réelle qualité de formation pour contribuer à la qualité des soins est notre préoccupation majeure. C'est à cette fin que nous nous sommes engagés dans une démarche qualité. Notre investissement dans la qualité de la formation est reconnu par l'obtention de la certification au Référentiel National Qualité « Qualiopi » : 2021.

L'étudiant occupe une place essentielle et centrale au cœur de ce dispositif. La contribution de l'étudiant à la qualité de sa formation est indispensable. Ses avis, remarques et suggestions, sources d'amélioration continue, sont régulièrement recherchés par le biais d'échanges, d'enquêtes de satisfaction et l'élaboration de fiches progrès.

2. VALEURS ET CONCEPTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PEDAGOGIE

Notre philosophie pédagogique est fondée sur les besoins des étudiants, les attentes institutionnelles ainsi que sur les orientations en matière de santé publique. Nous souhaitons promouvoir un dispositif de formation qui permette aux étudiants de s'approprier les exigences professionnelles et de s'inscrire dans une dynamique de réussite. L'objectif est de professionnaliser le parcours de l'étudiant qui construit progressivement les éléments de ses compétences à travers l'acquisition de connaissances, d'habiletés gestuelles et de savoirs relationnels.

Dans notre projet pédagogique la recherche occupe une place prépondérante au travers de différents travaux de réflexion (fiches de lecture, lecture critique d'articles, synthèse et analyse de situations cliniques...). Dans ce contexte, la recherche documentaire est valorisée dans les différentes unités d'enseignement.

La pédagogie s'appuie sur des documents en lien avec les sciences fondamentales et les sciences infirmières en prenant en compte l'évolution des connaissances dans les domaines de la santé et des innovations technologiques.

Notre stratégie pédagogique guide le futur professionnel de santé vers un positionnement positif et constructif en développant ses capacités de coopération dans sa pratique quotidienne. Elle a pour ambition de fédérer les acteurs autour de valeurs partagées dans une culture d'équipe aussi bien en tant qu'apprenant qu'en tant que futur professionnel.

2.1. Valeurs et principes partagés

Les valeurs partagées et véhiculées par l'ensemble des acteurs du dispositif de formation et d'encadrement permettent de créer un esprit d'accompagnement de l'étudiant qui repose sur la notion de respect mutuel des personnes.

Ce partage de valeurs conduit à donner du sens à la relation pédagogique, qui de part et d'autre ne peut se construire que, à travers un lien de confiance. Le socle de ce lien essentiel trouve source dans des valeurs pédagogiques fondatrices telles que l'exemplarité, l'ouverture d'esprit, l'écoute, l'équité.

Les valeurs mobilisées au quotidien dans le processus d'apprentissage s'appuient sur des valeurs humanistes telles que la bienveillance, l'engagement, l'authenticité, l'honnêteté, l'empathie, valeurs fondatrices de la relation pédagogique.

L'équipe pédagogique encadrante souhaite également développer chez l'étudiant la rigueur professionnelle, l'autonomie, la compétence, la remise en question, l'adaptabilité, le sens du travail en équipe (« le travailler ensemble » inhérent à la compétence collaborative), ainsi que le sens des responsabilités, dans son champ de compétences tout en discernant les règles sociales et professionnelles. Ces valeurs sont présentées et explicitées aux étudiants dès le début de leur formation, elles sont développées, mobilisées tout au long de leur parcours de professionnalisation.

2.2. Conception de l'alternance

Pour les équipes pédagogiques, l'alternance est un moyen de relier les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant à des situations professionnelles lui permettant de découvrir la réalité de l'exercice du métier.

La pédagogie de l'alternance :

- est centrée sur le projet de chaque étudiant,
- est capable de prendre en compte les expériences vécues par l'étudiant,
- permet aux formateurs d'accompagner le projet professionnel de chaque étudiant,
- permet aux étudiants d'être autonomes dans la construction de leurs compétences,
- permet de développer l'analyse réflexive.

Nous nous engageons dans un partenariat avec les professionnels du terrain en valorisant le savoir pratique nécessaire à la construction identitaire et professionnelle de l'étudiant. L'intention est de développer une alliance apportant une dynamique complémentaire, indispensable au processus d'apprentissage.

TRAVAIL EN PARTENARIAT IFSI/STAGES

- Collaboration étroite entre référents de stage de l'IFSI et responsables de l'encadrement.
- Accompagnement des équipes en vue d'optimiser l'encadrement des étudiants.
- Elaboration d'outils de suivi de l'étudiant en stage propres à chaque service.
- Formation des professionnels au tutorat.
- Création de situations emblématiques représentatives de la spécificité de chaque service.
- Relations régulières lors des suivis de stage, des réunions annuelles, ...
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Exploitation et analyse des enquêtes de satisfaction ESI/partenaires de stage avec définition conjointe d'actions d'amélioration.

2.3. Conception de l'apprentissage

L'apprentissage repose sur des méthodes socioconstructivistes basées notamment sur l'analyse des pratiques d'échanges pluriprofessionnels, ainsi que sur des mises en situations simulées.

Un accent particulier est mis sur le travail d'exploitation des expériences de stage et de situations emblématiques afin d'amener l'étudiant à construire son savoir et à trouver les ressources nécessaires au développement de ses compétences.

Dans le cadre de cet apprentissage, le formateur est un accompagnateur qui favorise les échanges et le questionnement de l'apprenant.

Ce mode d'apprentissage permet à l'étudiant de développer sa réflexivité en se questionnant sur le sens de l'action tout en tenant compte du contexte.

2.4. Conception de l'apprenant

L'apprenant est au cœur du dispositif pédagogique, considéré comme adulte en formation ayant des acquis et des expériences.

Il a un rôle actif dans la construction de ses savoirs, de ses compétences grâce à sa pratique réflexive.

Il s'implique et mobilise tous les moyens à sa disposition pour être acteur dans sa formation et devenir un praticien autonome, responsable qui s'inscrit dans un processus de professionnalisation.

Il fait part de ses difficultés et de ses besoins qu'il exprime librement pour obtenir une aide pédagogique.

3. L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

3.1. <u>Définition</u>

L'accompagnement pédagogique, tel qu'il est formalisé, procure à l'étudiant un maillage personnalisé et sécurisé favorisant la construction de son identité professionnelle, l'aidant à apprécier ses réussites et à surmonter ses difficultés.

L'IFSI propose des ateliers de travaux dirigés et des mises en situations simulées encadrées par des professionnels de santé conduisant l'étudiant à gérer son stress et ses émotions.

Cette démarche s'inscrit dans la durée et engage une relation de confiance progressive plaçant l'étudiant dans une situation dynamique de développement individuel.

Les valeurs communes et la vision partagée au sein de l'équipe de formateurs ainsi que la coordination avec les partenaires de stages offrent des conditions favorables aux apprentissages et permettent de répondre aux exigences de la formation.

3.2. Le formateur référent de l'étudiant

Chaque étudiant en soins infirmiers a un formateur référent qui l'accompagne dans sa progression sur les trois années d'études.

Le formateur, garant d'une vision personnalisée du parcours de l'étudiant, fait partie des personnes ressources grâce à la relation de confiance instaurée. Cet interlocuteur privilégié guide l'étudiant à chaque étape de sa progression et peut revêtir le rôle de médiateur dans des situations complexes.

Les encouragements et l'aide à la professionnalisation apportés par le formateur référent, lors des différentes rencontres, amènent l'étudiant à évoluer dans ses représentations et participent à la construction de son identité professionnelle en donnant du sens au vécu de stage et en développant sa réflexivité.

3.3. Les modalités d'accompagnement : un dispositif d'aide à la réussite

3.3.1 L'apprenant placé au cœur du dispositif de formation

3.3.1.1 L'accompagnement individualisé de l'étudiant

Dans le but d'offrir aux étudiants une formation de qualité, l'ensemble de l'équipe pédagogique met en œuvre une politique de formation et d'accompagnement des étudiants. Principalement axée autour des notions de compétences et d'efficience, la formation à l'IFSI de Forbach et de Sarreguemines met l'accent sur :

- un suivi pédagogique personnalisé assuré par un même formateur sur les 3 années de formation,
- un parcours de stage professionnalisant prenant en compte le projet professionnel de l'étudiant,
- un travail sur la posture et l'identité professionnelle centré sur la réflexivité,
- une préparation à la vie active favorisant l'employabilité des jeunes diplômés.

3.3.1.2 Le bien- être des étudiants, notre priorité

Le bien-être des étudiants est une préoccupation constante de la direction et de l'équipe pédagogique. Des actions sont menées pour le bien-être des étudiants :

- ateliers de gestion du stress et de toucher-massage intégrés dans des unités d'enseignement sur les 3 années de formation,
- « pauses bien-être » avec initiation à la méditation,
- cellule d'écoute et possibilité de consultation auprès d'un psychologue du travail,
- moments de convivialité étudiants-formateurs.

Les apprenants sont partie prenante et sont invités à faire part de leurs suggestions au moyen d'une « fiche idée ».

3.3.2 Le suivi pédagogique : un parcours personnalisé

Le suivi pédagogique est un temps de rencontre et d'échange entre le formateur référent et l'étudiant.

Il a pour objectif:

- d'analyser et de valoriser la progression dans la formation,
- d'inciter l'étudiant à devenir un acteur responsable de sa formation,
- de développer l'autonomie de l'étudiant dans sa progression et son auto-évaluation,
- de l'orienter dans son projet professionnel,
- d'individualiser son parcours.

La direction reçoit les étudiants individuellement pour toutes les problématiques ne relevant pas du suivi pédagogique.

3.3.3 <u>Le soutien et la préparation aux évaluations</u>

Les étudiants peuvent bénéficier d'accompagnements variés afin de les préparer à la réussite aux évaluations des unités d'enseignement.

Cet accompagnement se fait sur demande des étudiants ou proposition des formateurs, en individuel ou en groupes. Il peut se décliner sous différentes formes : exercices, ateliers de révisions pratiques et théoriques....

3.3.4 La préparation de stages

Toutes les modalités d'accompagnement pour préparer et suivre l'étudiant en stage sont déclinées dans le chapitre relatif aux stages.

3.3.5 Les regroupements et les analyses de situations professionnelles

Développer la posture réflexive est une priorité. Tout au long de la formation, des analyses de la pratique professionnelle sont organisées sous différentes formes en présence d'un formateur accompagné ou non d'un professionnel de terrain.

Ces séquences ont pour finalité d'accompagner les étudiants qui vivent lors de leurs stages des situations de soins, afin qu'elles se transforment en une expérience transférable. Les échanges menés permettent à chaque participant de cheminer dans sa propre réflexion et favorisent l'émergence de leur questionnement de futur professionnel.

Afin de prévenir et diminuer les erreurs en stage, nous accompagnons les futurs professionnels de santé lors d'un retour d'expériences à l'image des Comités de Retour d'Expérience (CREX) réalisés en milieu hospitalier. Les échanges sont centrés sur le contexte de survenue de l'erreur, l'intention étant de:

- développer chez l'étudiant la culture de l'analyse de l'erreur,
- réaliser un travail d'analyse réflexive sur l'erreur et non la faute,
- sensibiliser les autres étudiants quant à la survenue d'erreurs et à leurs circonstances,
- tirer un enseignement transférable à postériori et sécuriser la prise en soins des patients.

3.3.6 Accompagnement des cours universitaires : ARCHE

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation en soins infirmiers, certains enseignements sont réalisés en e-learning par l'Université de Lorraine via la plateforme numérique ARCHE.

Dans le cadre de l'appropriation de ces enseignements, un accompagnement est proposé par :

- l'élaboration de l'alignement pédagogique du contenu de cours avec formulation d'objectifs ciblés, définition des attentes et exigences; éléments portés à la connaissance des étudiants en début d'enseignement,
- des remobilisations de certains enseignements par un formateur,
- des évaluations de pré-requis ou intermédiaires,
- des exercices d'application et d'appropriation,
- la mise à disposition de tutoriels...

3.3.7. L'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication

Afin de préparer les ESI aux aspects numériques actuels de la profession d'infirmier, un dispositif est mis en place, incluant :

- une initiation aux logiciels de base (traitement de texte, tableurs, diaporamas, etc.),
- une réflexion sur le bon usage des ressources numériques,
- la réalisation de projets multimédias (affiches, spots vidéo),
- une initiation à l'utilisation des logiciels professionnels et du dossier patient numérique.

Des formateurs compétents en nouvelles technologies de l'information et de la communication, sont ressources pour les apprenants.

3.3.8 <u>L'employabilité</u>

Un dispositif d'accompagnement à l'employabilité est mis en place au sein des instituts. Celui-ci est formalisé par une aide méthodologique à la rédaction de lettre de motivation et de curriculum vitae ainsi qu'une simulation d'entretien d'embauche mutualisée.

4. LA FORMATION THEORIQUE

4.1. Les principes pédagogiques

Le référentiel de formation est basé sur l'acquisition de dix compétences sur les trois années de formation. Ces compétences se construisent et se consolident par le biais de l'alternance IFSI/stages. La pédagogie est essentiellement basée sur des méthodes dites actives (inductives) où les étudiants mobilisent les différents savoirs abordés en formation.

Les unités d'enseignements (UE) et les unités d'intégration (UI) sont la pierre angulaire du projet pédagogique. Chaque UI représente le fil conducteur du semestre et permet de mettre en lien les différents savoirs théoriques mobilisés afin de structurer et formaliser les trois étapes du processus de formation : comprendre, agir, transférer.

Les formateurs accompagnent l'étudiant dans le but de faciliter l'appropriation de ses compétences.

4.2. Une méthode pédagogique innovante : la simulation en santé

Pouvoir et savoir agir en situation impliquent pour l'étudiant de mobiliser des ressources théoriques, pratiques et relationnelles.

Pour l'accompagner vers la professionnalisation, nous développons l'approche par simulation sous différentes formes : simulations procédurales, utilisation du laboratoire de simulation, ECOS, chambre des erreurs...

Par cette méthode pédagogique, et grâce à la qualité et la diversité des projets et des équipements, l'étudiant est mis en immersion totale dans la situation de soin. L'erreur est « permise » et les circonstances de l'erreur sont analysées en groupe lors du débriefing afin de progresser dans les apprentissages.

4.3. La guidance des travaux de recherche

Différents travaux de recherche sont menés au cours des trois années de formation. Ces travaux s'inscrivent dans un processus d'universitarisation et participent plus largement d'une démarche de recherche en soins infirmiers.

Dans le cadre de leur Travail Ecrit de Fin d'Etudes (TFE), les étudiants bénéficient de guidances collectives et individuelles. Chaque étudiant est accompagné par un formateur guidant qui le suit durant toute la phase d'élaboration de son travail.

Le formateur accompagne, oriente, conseille l'étudiant et le suit durant toutes les phases d'élaboration de son travail.

4.4. Mise en commun des ressources inter IFSI: enseignements partagés

Afin de permettre à l'ensemble des étudiants de profiter des dispositifs et ressources spécifiques des deux IFSI, les apprenants sont amenés à participer ponctuellement à des actions de formation réalisées sur les deux sites (ex : simulation en santé, UE optionnelle, ECOS...).

Les IFSI du GHT sont inscrits dans un projet pédagogique commun dans lequel certains enseignements théoriques et/ou pratiques peuvent être proposés à l'ensemble des étudiants.

5. LES STAGES

5.1. La politique de stage

Afin d'harmoniser les pratiques d'encadrement des étudiants en stage, une politique de stage a été élaborée dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire de Moselle Est.

5.1.1 Introduction

La politique de stage vise à offrir aux étudiants un parcours de stages diversifiés, individualisé et professionnalisant. Elle permet également de développer une culture d'amélioration continue du dispositif de formation.

Son ambition est de fédérer les acteurs autour de valeurs communes, et d'harmoniser les pratiques d'encadrement. Les stages en formation infirmière se conçoivent comme un enrichissement mutuel entre étudiants et encadrants, qui favorise à la fois le développement de la qualité et de la sécurité des soins et l'évolution de la profession.

La politique de stage est intégrée au projet pédagogique des instituts de formation et au projet de soins des établissements de santé, pour une déclinaison concrète auprès des acteurs.

En adéquation avec le référentiel de formation, les étudiants suivent un parcours de stage élaboré par l'IFSI pour les 3 années de formation.

10 semaines

10 semaines

10 semaines

10 semaines

Soins de Courte Durée

Soins de longue durée et soins de suite

Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Types de stage représentatifs de « familles de situations »

= lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins



La durée des stages permet à l'étudiant de développer la professionnalisation, de multiplier les expériences et d'appréhender le parcours des patients.

Sites qualifiants

- Lieux de stage choisis en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux ESI
- Présence de professionnels qualifiés et d'activités permettant un réel apprentissage
- Etablissement d'une Charte d'encadrement entre l'IFSI et l'établissement d'accueil
- Livret d'accueil et d'encadrement spécifique à chaque lieu de stage
- Etablissement d'une convention de stage tripartite signée par l'IFSI, l'établissement d'accueil et l'étudiant

5.1.2. La finalité des stages

La formation clinique permet à l'étudiant de mobiliser les savoirs théoriques, techniques, organisationnels, et relationnels en situation de pratiques soignantes.

L'apprenant développe ses compétences au travers des objectifs suivants :

S'inscrire dans un dispositif progressif de prise d'initiatives et de responsabilités tout en se familiarisant à la réalité du métier.

Faire preuve d'adaptabilité aux situations, à leur complexité et leur diversité. Acquérir des compétences professionnelles et une posture réflexive avec l'aide des professionnels, en questionnant la pratique et en faisant des liens avec la théorie.

Valoriser les savoirs pratiques nécessaires au développement de la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant.

5.1.3 <u>Le rôle des acteurs</u>

5.1.3.1 Le maître de stage

Le maître de stage est garant de la mise à disposition des ressources, notamment de la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

5.1.3.2 Le tuteur de stage

Le tuteur représente la fonction pédagogique, en assurant l'accompagnement de l'étudiant sur la base d'une relation de confiance. Il le considère comme un apprenant, un futur collègue potentiel. Il dispose de compétences pédagogiques et maitrise les outils d'encadrement. En référence à l'instruction de la DGOS « Afin de garantir aux étudiants un accompagnement en stage de qualité, il convient de professionnaliser la fonction de tuteur de stage et d'assurer aux professionnels concernés une formation adaptée et harmonisée sur l'ensemble du territoire »¹.

Une formation au tutorat est préconisée, cette formation s'inscrit dans les axes prioritaires du plan de formation des établissements relevant du GHT.

Disponible et impliqué dans sa fonction tutorale, il présente une expertise professionnelle. Il assure la traçabilité et la progression du stagiaire, en réalisant des bilans et l'évaluation des compétences avec celui-ci et les professionnels de proximité.

5.1.3.3 Les professionnels de proximité

Professionnels qualifiés, ils assurent l'encadrement de l'étudiant au quotidien, en concertation avec le tuteur. Ils sont présents avec l'étudiant lors des séquences de travail de celui-ci, le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés, rendent explicites leurs actes. Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage, ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression. Plusieurs personnes peuvent assurer ce rôle sur un même lieu de travail en fonction de l'organisation des équipes. Ils sont en contact avec le tuteur de stage qui les soutient et fait le point sur l'encadrement de l'étudiant de manière régulière.

5.1.3.4 Le formateur référent du lieu de stage

Il est responsable du suivi de stage, il vient en appui et en soutien des équipes encadrantes. Il accompagne les tuteurs en proposant son aide dans la gestion des difficultés. Il planifie des temps d'échanges entre tuteurs, formateurs et étudiants propices à l'analyse réflexive.

Une complémentarité est nécessaire entre le formateur et les tuteurs pour la co-construction de la formation clinique.

¹ Instruction DGOS/RH1/2016/330 du 04/11/2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux, page 1

5.1.3.5 L'étudiant

L'étudiant a un rôle actif dans la construction de son projet de stage. Il doit conjuguer la réalité d'une expérience en milieu professionnel et celle d'une situation de formation. Cette situation d'apprenant doit lui permettre de se projeter en tant que futur professionnel, et travailler à la construction de son identité professionnelle. Il doit se sentir responsable de ses actes, et opérer les liens avec ses connaissances théoriques. Il acquiert une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels, il s'inscrit dans une démarche volontaire de recherche et de curiosité professionnelle nécessaires au développement de ses compétences. Il fait preuve de respect face aux professionnels qui l'encadrent et s'inscrit dans un processus de valorisation du métier.

5.1.3.6 Responsabilités respectives des directions

La direction de la structure d'accueil, ainsi que la direction de l'IFSI, s'engagent à faciliter la mise en œuvre de cette politique de stage. Ils procèdent pour ce faire à un suivi régulier du dispositif par le biais d'échanges.

5.1.4 <u>Le partenariat</u>

Les différents partenaires s'engagent à développer une alliance apportant une dynamique complémentaire indispensable au processus d'apprentissage. Cette alliance repose sur la mise en place :

- d'outils permettant de reconnaitre le stage comme qualifiant (voir ci-dessous),
- une collaboration efficace entre tuteurs et formateurs de l'IFSI, facilitée par les directions respectives, et permettant de développer une culture d'encadrement commune,
- un suivi régulier des étudiants en stage au travers de rencontres entre tuteur, étudiant et formateur,
- une répartition des étudiants en stage, concertée et adaptée aux possibilités d'accueil et d'apprentissage de chaque terrain de stage,
- d'une évaluation de la qualité de la formation en stage.

La qualité de ce dispositif repose sur la formation des professionnels à la fonction tutorale, et l'accompagnement des équipes par les formateurs référents de l'IFSI.

Les outils de stage qualifiant :

- la convention tripartite de stage,
- la charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers,²
- le livret d'accueil "un modèle similaire de livret d'accueil et d'encadrement est souhaitable au sein de chaque structure. Il est conseillé que l'élaboration de ce livret soit réalisée conjointement par les équipes, les maitres de stage et les formateurs référents de stage",³

² Charte d'encadrement /ARSLorraine/Version 3/25 juillet 2011

³ Instruction DGOS/RH1 n°2014-369 du 24/11/2014 relative aux stages en formation infirmière. I. La politique de stage,page 3 – https://solidarites-sante.gouv.fr

- la procédure d'accueil et d'encadrement des étudiants en stage,
- une liste des tuteurs actualisée est établie et transmise à l'IFSI par la direction des soins.
- une liste actualisée des formateurs référents des terrains de stage est transmise aux structures accueillant des étudiants par la direction de l'IFSI.

5.2. La coordination des stages

Elle est assurée par l'adjoint à la direction chargé de la coordination des stages, en concertation avec les formateurs référents des étudiants.

L'adjoint à la direction est chargé :

D'assurer
l'affectation des
étudiants en
stage, en
fonction du
parcours et des
modalités
pédagogiques.

De proposer une affectation, au choix de l'étudiant, pour le stage du semestre 6, en fonction de son orientation professionnelle ou projet professionnel.

D'assurer la gestion de l'offre de stage en veillant à la notion de stage qualifiant.

D'assurer le suivi administratif avec l'aide du secrétariat. De représenter l'interface entre les différents professionnels de stage et l'IFSI, pour toute question d'ordre règlementaire, administrative et d'organisation.

Afin de répondre aux enjeux de l'augmentation en formation des professionnels de santé et pour répondre aux besoins de santé, un coordinateur de stage de formation paramédicale a été nommé par le GHT pour l'Agence Régionale de Santé (ARS).

5.3. La préparation et le suivi des étudiants en stage

5.3.1 Préparation du stage

Avant chaque départ en stage, le formateur référent du suivi pédagogique rencontre l'étudiant afin de répondre à ses questionnements, et valide les objectifs et les compétences à développer au regard de la spécificité du terrain de stage.

Afin de personnaliser les objectifs et le parcours de l'étudiant :

- les lieux de stage sont présentés,
- les informations spécifiques sont données,
- les livrets d'accueil de tous les lieux de stage sont mis à disposition.

5.3.2 Contrat pédagogique

Dans le cadre de situations particulières d'accompagnement des étudiants, un contrat pédagogique peut être établi entre le formateur référent pédagogique, l'étudiant, et le tuteur de stage, en lien avec le directeur de l'institut. Ce contrat a pour finalité d'accompagner l'étudiant en difficulté dans ses apprentissages. Le contrat pédagogique est un outil de progression.

5.3.3 Suivi de stage

Sur chaque période de stage, un suivi est assuré par le formateur référent du lieu de stage. Ce suivi, réalisé en présence du tuteur ou du maitre de stage, a pour but de faire le point avec l'étudiant sur l'atteinte des objectifs, ainsi que sur son parcours d'apprentissage clinique.

L'étudiant a également la possibilité de solliciter un suivi ou une rencontre avec un formateur.

6. LE DISPOSITIF D'EVALUATION

6.1. Evaluation des unités d'enseignement

Les principes d'évaluation et de validation des unités d'enseignement sont déclinés dans le référentiel de formation, dans lequel sont mentionnés les recommandations et modalités pédagogiques ainsi que les critères d'évaluations des différentes unités.

Les évaluations peuvent faire l'objet d'un processus d'accompagnement collectif ou individuel dans le but de favoriser la réussite des étudiants, leurs capacités à répondre aux exigences du référentiel de formation et du projet pédagogique.

L'évaluation est une activité d'apprentissage au service de la réussite. Il s'agit d'instaurer un climat de confiance et de doter l'évaluation d'une orientation formative en y intégrant l'autoévaluation dans un objectif de progression de l'étudiant.

6.2. Evaluation du parcours de stage

L'évaluation sur le terrain est organisée par les professionnels de santé au travers d'un regard croisé d'un point de vue clinique et pédagogique. Au cours de chaque stage, l'étudiant bénéficie d'un bilan intermédiaire écrit lui permettant de faire le point sur ses acquisitions et de mesurer le niveau attendu. A chaque stage, l'étudiant est évalué sur l'ensemble des dix compétences en lien avec les différentes activités de soins menées ainsi que sur ses capacités de savoir-faire et de savoir-être. Cette évaluation est transmise au formateur référent pédagogique de l'étudiant.

7. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET DE FORMATION PAR NIVEAU D'ETUDES

7.1. La première année

7.1.1 Philosophie pédagogique

Les équipes pédagogiques s'inscrivent dans une démarche propice à faciliter l'apprentissage et le développement personnel des étudiants. Pour ce faire, elles s'appuient sur les objectifs suivants :

- développer la relation de confiance entre étudiant et formateur dans la relation pédagogique,
- valoriser l'étudiant en tant qu'apprenant riche de savoirs et de potentialités,
- contribuer à l'autonomie et à la responsabilisation des étudiants,
- développer la réflexivité à travers les situations vécues au cours de la formation
- accompagner l'étudiant dans son processus de construction identitaire en tant que professionnel en devenir.

7.1.2 Objectifs pédagogiques

- Acquérir l'ensemble des éléments de la compétence 3,
- acquérir les connaissances en lien avec le niveau d'études et les différents champs professionnels,
- extraire des savoirs à partir de situations cliniques et les mobiliser dans de nouvelles situations,
- acquérir progressivement les valeurs suivantes : l'autonomie, la responsabilité et la notion de compétences.

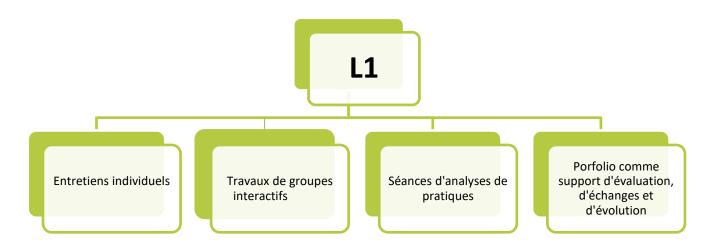
7.1.3 Critères d'évaluation

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en lien avec les enseignements du semestre 1 (S1) et du semestre 2(S2),
- transférer les connaissances sur les stages de S1 et S2,
- découvrir le travail d'équipe tant à l'IFSI qu'en stage,
- s'approprier les règles législatives, déontologiques et éthiques,
- s'initier à l'analyse réflexive et la considérer comme source d'apprentissage.

7.1.4 <u>Construction du parcours de 1ère année</u>

L'étudiant est accompagné dans son parcours de façon individuelle ou en groupe afin d'identifier ses progrès ou sa marge de progression.

Il bénéficie de :



7.1.5 Objectifs institutionnels de stage

- Identifier le fonctionnement, les ressources (professionnels, outils, moyens, ...) du service ou de l'établissement,
- identifier les publics concernés (patients, résidents, profils, ...),
- identifier les pathologies prévalentes et effectuer les recherches de connaissances correspondantes afin de pouvoir les expliquer,
- effectuer des recherches sur les principaux médicaments et examens rencontrés,
- respecter le secret professionnel et la confidentialité,
- respecter les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques,
- développer ses capacités d'adaptation au travail et à l'équipe de soins,
- développer ses capacités relationnelles,
- prendre en charge, de manière globale, un secteur de 2 patients dans la réalisation de ses soins quotidiens, ainsi que de restituer par écrit et à l'oral les transmissions.

7.2. La deuxième année

7.2.1 Philosophie pédagogique

Les équipes pédagogiques poursuivent le travail d'accompagnement des étudiants conformément à la posture pédagogique engagée en première année. L'objectif central est d'amener l'étudiant à s'inscrire dans un processus de professionnalisation.

7.2.2 Objectifs pédagogiques

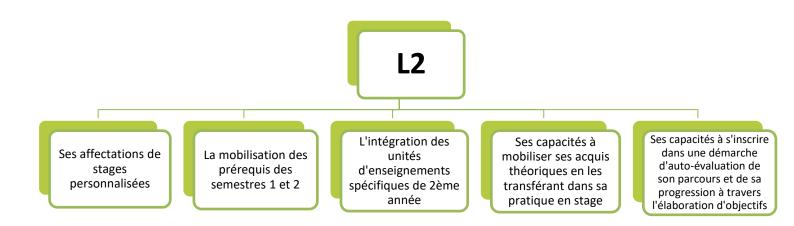
- Favoriser les travaux de recherche,
- confronter les différents points de vue à travers le suivi pédagogique, les échanges de pratique, les travaux de groupe,
- favoriser l'ouverture et la créativité lors de la présentation des travaux,
- renforcer l'appropriation des connaissances par une pédagogie active (analyses de situations raisonnement clinique, regroupements,...),
- développer le positionnement et la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant au travers diverses actions pédagogiques,
- faire évoluer les capacités d'analyses réflexives en s'appuyant sur le partage d'expériences et de situations professionnelles vécues afin d'en faire un réel outil d'apprentissage et de professionnalisation,
- définir des objectifs de stages personnalisés, en lien avec le stage et la progression de l'étudiant,
- s'inscrire dans une démarche de progression professionnelle en développant l'ensemble des compétences organisationnelles et relationnelles,
- faire preuve d'adaptation en stage,
- développer le raisonnement clinique, l'évaluation d'une situation clinique et savoir concevoir et conduire un projet de soins (C1 et C2),
- progresser au niveau des apprentissages des actes et activités de soins (C4).
- initier et mettre en œuvre les soins éducatifs et préventifs (C5),
- améliorer la prise en charge des patients au niveau relationnel (C6),
- parfaire les connaissances du travail en collaboration dans un contexte de pluridisciplinarité en maitrisant les champs de compétences et les responsabilités qui s'y réfèrent (C9),
- s'initier à la notion d'encadrement et de formation de ses pairs (C10).

7.2.3 Critères d'évaluation

- Se situer au niveau attendu des compétences inhérentes à la 2ème année de formation,
- maitriser l'élaboration et l'argumentation d'un projet de soins,
- concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche éducative en situation.

7.2.4 Construction du parcours de 2ème année

Le suivi pédagogique individualisé permet de mesurer la progression de l'étudiant au regard de :



7.2.5 Objectifs institutionnels de stage

- Poursuivre le développement des objectifs liés à S1 et S2,
- prendre en charge un secteur de 3 à 4 patients,
- savoir argumenter un projet de soins en lien avec les compétences de 2 et 6,
- participer à l'encadrement d' autres étudiants en lien avec la compétence 10,
- réaliser une ou plusieurs démarches d'éducation collectives et individuelles en lien avec la compétence 5.

7.3. La troisième année

7.3.1 Philosophie pédagogique

Cette dernière année d'études vise à former des futurs professionnels dotés de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Ils sauront faire preuve de capacités réflexives, d'autonomie et de responsabilité dans l'exercice de leur fonction afin de prendre en soins les patients de manière holistique dans le respect de la déontologie, de l'éthique professionnelles et de la qualité et de la sécurité des soins.

L'accompagnement des formateurs permettra à l'étudiant de s'inscrire dans une démarche d'autoévaluation de sa progression au cours de son parcours de formation et de favoriser l'émergence de son projet professionnel. Les unités d'enseignements optionnelles amèneront les étudiants à approfondir différents domaines d'exercice de la fonction infirmière.

L'acquisition d'une méthodologie de recherche permettra à l'étudiant, à travers l'élaboration de son travail de fin d'études, de traiter des données professionnelles et scientifiques dans le but de contribuer aux sciences infirmières.

7.3.2 Objectifs pédagogiques

- Poursuivre le travail initié durant les deux premières années,
- acquérir les compétences en lien avec les semestres 5 et 6,
- aboutir à l'acquisition de l'ensemble des dix compétences.

7.3.3 Critères d'évaluation

- Se projeter et se positionner en tant que futur professionnel en développant ses habilités gestuelles et relationnelles,
- prendre conscience de l'utilité des acquis techniques et théoriques en lien avec la situation clinique du patient dans l'esprit d'une prise en charge pertinente et globale,
- mesurer les risques liés à l'exercice professionnel et s'approprier différents champs de responsabilités de l'infirmière dans les fonctions de soins et d'encadrement.

7.3.4 Construction du parcours de 3^{ème} année

Le suivi pédagogique individualisé permet de mesurer la progression de l'étudiant de troisième année au regard de sa capacité à :



7.3.5 Objectifs s institutionnels de stage

- Poursuivre la progression du semestre 1 au semestre 6,
- faire preuve de professionnalisme sur les lieux de stage et notamment développer et asseoir ses connaissances,
- développer sa réflexion critique sur les pratiques professionnelles en lien avec la compétence,
- adapter son comportement aux exigences attendues d'un futur professionnel.

8. SPECIFICITES DES IFSI DE FORBACH ET SARREGUEMINES

8.1. IFSI de Forbach

8.1.1 <u>Un diagnostic pédagogique individualisé au service du développement des compétences</u>

Se situer grâce aux ECOS : Examens Cliniques Objectifs et structurés

Les ECOS sont des outils d'évaluation des compétences des étudiants en soins infirmiers, permettant d'apprécier de manière standardisée le comportement et les performances professionnelles.

L'IFSI de Forbach a collaboré avec la Haute Ecole Robert Schuman de Libramont dans le cadre de la mise en place des ECOS afin de les intégrer dans les unités d'enseignement des différents semestres.

Les ECOS permettent de confronter l'étudiant à l'ensemble des situations en lien avec son futur métier, de manière concrète. Ses modalités permettent une évaluation fiable, objective et transférable de leurs connaissances et compétences acquises tout au long du cursus d'études.

Les ECOS sont composés de plusieurs stations que l'étudiant rencontre successivement selon un scénario prévu. Un problème nouveau lui est opposé à chaque station pour faire appel à son raisonnement clinique. Chaque station clinique donne lieu à des objectifs spécifiques liés aux éléments contextuels qu'elle comporte. De nombreuses situations cliniques sont proposées, permettant à l'étudiant de faire l'expérience d'une grande diversité de prises en soins relevant de situations courantes qu'il sera amené à rencontrer dans sa pratique professionnelle. L'ensemble du référentiel de compétences peut donc être abordé.

Les stations ECOS sont organisées dans des salles de travaux pratiques, transformées en chambre d'hospitalisation. L'étudiant interagit avec un patient standardisé, c'est-à-dire un patient simulé. Ce patient peut être un comédien, un patient expert, un formateur, un ancien malade, ayant été formé aux différents scénarii possibles.

Un formateur observe le déroulement du soin et renseigne l'évaluation à l'aide d'une grille standardisée. Plusieurs ECOS ponctuent la formation, ce qui permet d'augmenter le niveau de complexité des situations cliniques à traiter.

Les ECOS se terminent toujours par un débriefing en groupes restreints, animés par le formateur ayant observé la station.

Le débriefing permet :

- de développer chez l'étudiant des capacités d'auto-évaluation afin de le sensibiliser à l'analyse de sa pratique professionnelle,
- de sensibiliser l'étudiant à l'importance de l'observation clinique du patient et de son environnement,
- de renforcer chez l'étudiant les compétences dites « cœur de métier » et notamment les compétences 1, 2, 3, 4 et 6,
- à l'étudiant de faire le bilan de ses compétences à des moments stratégiques de son cursus (avant le premier stage, en milieu de formation et en fin de cursus, juste avant d'accéder au marché de l'emploi).

Les ECOS sont à visée formative, elles représentent une source d'informations précieuses permettant d'identifier les points forts et les axes à approfondir de chaque étudiant et de suivre le développement des compétences.

L'exploitation de ces évaluations permet de guider les parcours de formation et proposer si nécessaire un accompagnement renforcé et/ou une adaptation de son parcours.

♣ Développer l'examen clinique, fondement de la profession infirmière

L'examen clinique est une démarche essentielle rattachée au rôle propre des infirmiers. Il permet une plus-value en ce qui concerne la qualité et la sécurité des soins tout en répondant à l'évolution et à l'exigence réglementaire professionnelle.

L'évolution des formations professionnelles fait de l'apprentissage et de la pratique de l'examen clinique un outil d'appropriation indispensable. Il permet de développer les compétences et d' « évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »⁴, d'évaluer l'état de santé d'une personne afin de déterminer les besoins de santé, de planifier des soins et d'organiser des surveillances adaptées.

En pratique infirmière, l'observation de l'état de santé de la personne est un axe essentiel de la pratique et nécessite une formation et un accompagnement pédagogique.

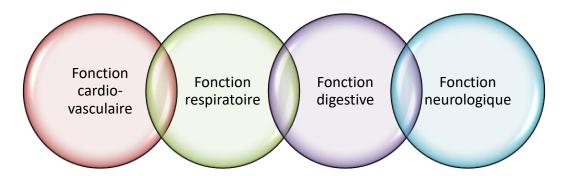
En intégrant cette démarche, l'étudiant en soins infirmiers gagne en autonomie et crée une dynamique motivante qui permet d'optimiser ses compétences. Il participe à l'amélioration et à la sécurisation des soins, en prenant sa place dans la collaboration pluri professionnelle au service du patient.

L'examen clinique d'un patient se fait en deux temps, il comprend l'histoire de santé de la personne, qui s'effectue lors d'un entretien, ainsi que l'examen physique. L'entretien permet de recueillir des données subjectives sur l'état de santé de la personne tandis que l'examen physique permet de recueillir des données objectives.

⁴ Référentiel de formation, Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

L'IFSI de Forbach propose une intégration graduelle de l'examen clinique sur l'ensemble du cursus permettant :

- de structurer l'interrogatoire,
- de comprendre et mettre en lien la théorie et les éléments de surveillance en lien avec le contexte clinique,
- d'identifier les éléments de surveillance en lien avec l'appareil étudié :



Les séquences pratiques sont réalisées en groupes restreints et permettent de s'exercer en utilisant des techniques d'inspection, d'auscultation, de percussion et de palpation.

Ce dispositif permet à l'étudiant de :

- maîtriser l'évaluation clinique du patient,
- proposer des interventions infirmières adaptées qui découlent d'une analyse fine et pertinente des données recueillies,
- transmettre les observations de l'examen clinique infirmier à l'équipe pluridisciplinaire de manière précise, complète et structurée.

♣ Donner du sens au soin grâce au raisonnement clinique

Le raisonnement clinique est une compétence majeure des professionnels de santé, notamment des infirmiers. Il permet d'identifier avec justesse les problèmes de santé réels ou potentiels dans le cadre d'une situation de soins afin d'être capable de déterminer des objectifs de soin et de mettre en œuvre des actions adaptées à la personne.

L'IFSI s'appuie sur une logique pédagogique de développement du raisonnement clinique tout au long de la formation, permettant aux étudiants de raisonner à toutes les étapes de la prise en soin : l'accueil, le recueil d'informations, l'identification et la formulation d'hypothèses quant au problème du patient, la planification des actions de soins, leur mise en œuvre et leur évaluation.

Cette approche basée sur le sens du soin et l'activité infirmière se construit par une logique pédagogique de développement des connaissances; afin que celles-ci deviennent ressources pour acquérir et développer les compétences en lien avec le métier d'infirmier. Cet apprentissage s'appuie sur des situations cliniques qui illustrent les principaux concepts et les ancrent dans une réalité de terrain.

Les exercices proposés à l'IFSI sont élaborés à partir de contenus théoriques, mais également de témoignages et de cas réels permettant à l'étudiant de s'approprier des modes de raisonnements adaptés à l'évaluation des situations de soins.

Ce travail se poursuit et se développe lors de chaque stage à travers l'élaboration de projets de soin, dont l'argumentation est supervisée par les professionnels de terrain et le formateur lors d'un suivi de stage.

Ainsi, l'étudiant est capable de mettre en œuvre des soins adaptés à la personne en associant le raisonnement et l'action.

8.1.2 <u>Une dynamique d'ouverture et de partenariat</u>



L'IFSI de Forbach obtient la charte ERASMUS élargie en 2010 ce qui lui permet de réaliser à la fois des mobilités académiques et des mobilités de stages cliniques, entrantes et sortantes, avec des structures sanitaires (hôpitaux, cliniques...) et pédagogiques (universités, hautes écoles) éligibles dans les différents pays de l'Union Européenne. Les mobilités Erasmus offrent la possibilité d'expériences et de partages professionnels, culturels et linguistiques. L'IFSI de Forbach a obtenu en 2013 la Charte Erasmus PLUS 2014-2020 et en 2021, la charte ERASMUS PLUS 2021/2027.

En offrant aux étudiants des possibilités de mobilité européenne durant leur cursus d'études, l'IFSI de Forbach contribue au partage des savoirs infirmiers et au développement d'une interculturalité professionnelle. La mobilité Erasmus permet de renforcer leurs compétences linguistiques à travers l'acquisition d'un vocabulaire professionnel plus riche ainsi qu'une expérience d'apprentissage dans le cadre européen.

8.2. IFSI de Sarreguemines

8.2.1 <u>Un apprentissage par immersion grâce à une méthode pédagogique innovante : la simulation en santé</u>

La simulation en santé est une méthode pédagogique visant à questionner les pratiques de l'étudiant, en le conduisant à faire évoluer ses représentations, tout en lui permettant d'acquérir et de mémoriser de nouvelles connaissances. La simulation permet corrélativement de développer la curiosité intellectuelle, la capacité d'analyse, de réflexivité et de remise en question de l'étudiant dans un cadre sécurisé.

4 Au plus proche de la réalité grâce au laboratoire de simulation

L'IFSI de Sarreguemines est équipé d'un laboratoire de simulation, à l'image d'une chambre d'hospitalisation, entièrement modulable.

Un mannequin électronique reproduit les sons et signes cliniques au plus proche de la réalité permettant un repérage instantané de variations de paramètres vitaux,.... Ce dernier est programmé à l'avance pour une pathologie bien particulière ou un thème d'entrainement.

La simulation en santé permet à l'étudiant :

- d'être mis en immersion totale dans la situation de soin. L'erreur est permise et les circonstances de l'erreur sont analysées en groupe lors du débriefing afin de progresser dans les apprentissages,
- d'être impliqué activement dans le processus d'apprentissage pour amener l'étudiant progressivement à prendre des décisions, endosser les responsabilités inhérentes à la profession, en adéquation avec son niveau de formation,
- de faire un bilan de ses acquisitions dans tous les domaines et voir où sont les axes d'amélioration en vue de progresser dans l'acquisition des compétences.

Les mises en situation permettent d'améliorer le raisonnement clinique des étudiants ainsi que leur comportement en les confrontant à des situations très proches de la réalité dans tous les domaines d'expertises.

L'environnement favorise une contextualisation optimale et personnalisée de la situation de soins.

Les habiletés techniques, les comportements, l'application des règles d'hygiène, la relation avec le patient et sa famille, les relations avec les autres professionnels de santé, la communication, la familiarisation avec la pratique de l'examen clinique sont mobilisés, mis en scène en temps réel puis analysés en groupes restreints d'étudiants avec un formateur.

L'imagination des participants et l'ambiance recréée par l'équipe pédagogique stimulent l'émergence du savoir de l'apprenant. Ces temps de rencontres pédagogiques contribuent à améliorer les habiletés tant techniques que relationnelles entre les différents professionnels qui collaborent autour du malade.

Selon des objectifs pédagogiques préalablement définis, plusieurs scénarii sont proposés avec un retour d'expérience filmé et analysable lors d'un temps dédié : le débriefing.

Les vidéos enregistrées peuvent être exploitées et débriefées pour permettre d'analyser plus objectivement les situations vécues, notamment dans le cas d'apprentissage des compétences non techniques.

Dans le panel des techniques de simulation existantes et répertoriées dans le guide HAS 2012, nous avons opté pour :

- La simulation procédurale :

«Les simulateurs procéduraux permettent l'apprentissage par la répétition de gestes dans une procédure, le plus souvent technique, et cela sans risque pour le patient».⁵

- Le jeu de rôles :

«Technique pédagogique des habiletés relationnelles. Il s'agit de simuler une situation vraisemblable et en partie imprévisible dans un environnement fictif spécifique».

- La simulation avec un simulateur patient synthétique :

Utilisation d'un mannequin moyenne voire haute-fidélité performant piloté par un ordinateur.

- <u>La simulation hybride</u>:

« L'association de plusieurs techniques de simulations. Par exemple, la combinaison d'un patient standardisé (un formateur joue le rôle de patient) et d'une partie de mannequin (...) contextualisée dans un environnement adéquat apporte du réalisme aux scénarios ».⁷

Ces différents types de simulation sont utilisés dans les unités d'enseignement selon les objectifs pédagogiques visés.

↓ Les objectifs de la simulation en santé par niveau d'études

<u>lère année</u>: Le stage du semestre 1 est source de nombreux questionnements. L'étudiant compare ses représentations du métier à la réalité du terrain. Au regard de ce constat, nos objectifs s'ajustent en fonction des ressources à mettre en œuvre pour s'adapter aux situations professionnelles notamment en mobilisant les concepts et les enseignements vus en théorie. L'étudiant doit s'approprier les codes, les règles inhérentes à la profession tout en développant l'approche de la personne soignée. Par le biais de la simulation, l'étudiant est corrélativement accompagné à développer sa capacité à raisonner d'un point de vue clinique.

⁵ Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé Haute Autorité de Santé décembre 2012, page 11– www.has-sante.fr

⁶ Ibid

⁷ Ibid

<u>2ème année</u>: Au cours de la 2ème année, l'identité professionnelle se construit. L'étudiant doit prendre conscience des savoirs nécessaires à l'exercice professionnel (théoriques, cliniques, relationnels, pratiques...). Les professionnels encadrants attendent une implication constante et des capacités à faire des liens de plus en plus complexes. Les objectifs sont portés sur l'acquisition d'habiletés techniques, l'organisation des soins et l'analyse des situations. L'accent est également mis sur la gestion des risques et la sécurité des patients.

<u>3ème année</u>: Le projet professionnel s'affine et le professionnel en devenir doit être un praticien responsable, autonome et réflexif. La 3ème année est une année de consolidation des savoirs au sens large et de leur mobilisation dans l'agir. Les objectifs pédagogiques visent à développer la posture professionnelle sur les versants de la responsabilité, de la qualité de l'information, du travail en collaboration:

- responsabilité dans les décisions prises,
- qualité des informations transmises et conséquences sur les actions à mener,
- travail en collaboration dans le respect du champ de compétences.

8.2.2 Une ouverture à l'inter culturalité grâce à un parcours transfrontalier

Afin de permettre l'acquisition de compétences professionnelles interculturelles, l'IFSI de Sarreguemines propose un parcours d'apprentissage spécifique. Les étudiants volontaires peuvent intégrer durant leur formation un cursus intitulé « option transfrontalière », qui comprend des cours de langue en allemand professionnel, des journées d'échanges transfrontalières et la réalisation de stages en Allemagne.

Ce parcours vise à :

- découvrir l'organisation du système hospitalier allemand,
- cerner les réalités de l'exercice du métier d'infirmier en Allemagne,
- cerner les missions de l'infirmière en Allemagne,
- enrichir sa pratique professionnelle dans des spécialités et techniques nouvelles,
- développer des compétences linguistiques en allemand.

Les Cours de langue en allemand professionnel

Les cours de langue en allemand professionnel ont lieu à l'IFSI et sont animés par un formateur en binôme avec un professionnel de santé allemand. Ces cours traitent des thématiques en lien avec les prises en charge soignantes et se font en cohérence avec le niveau d'études (vocabulaire technique professionnel, modalités de prises en charge soignantes, etc.). Chaque thématique étudiée fait l'objet d'une simulation procédurale afin d'immerger l'étudiant en situation de réalité professionnelle. La pédagogie par la simulation facilite le passage de la théorie (cours de langues) à la pratique (stage dans l'établissement partenaires).

Un lexique franco-allemand, élaboré par l'IFSI en partenariat avec la SHG Klinik de Völklingen, est remis à chaque étudiant. Il a pour vocation de faciliter à la fois les mises en stages et la communication avec des professionnels de santé et les patients de part et d'autres de la frontière.

Les journées d'échanges et d'études transfrontalières

Ces journées visent à favoriser les échanges entre professionnels et étudiants allemands et français afin d'enrichir les connaissances et de partager des expériences dans le domaine de la santé. Elles permettent d'appréhender les différentes conceptions culturelles du soin.

Les Stages pratiques en Allemagne

La réalisation des stages pratiques qualifiants pour les étudiants de part et d'autre de la frontière est au cœur du projet.

Pour chaque ouverture de stage, un travail préparatoire permettant de former les tuteurs aux exigences de formation et aux outils d'encadrement spécifiques est réalisé.

Tous les terrains de stage partenaires répondent aux critères de stages qualifiants tels qu'ils sont définis dans l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié. Tous les documents et outils nécessaires à l'encadrement du stage : objectifs, portfolio, feuilles d'évaluation des stages, référentiel de compétences et d'activités sont traduits en langue allemande. Les étudiants sont encadrés par des tuteurs allemands pratiquant la langue française et formés au tutorat.

Un accompagnement est mis en place par le formateur référent de l'IFSI afin de s'assurer du bon déroulement de celui-ci ainsi que de l'appropriation des outils par les tuteurs.

Pour chaque stage le cadre formateur de l'IFSI de Sarreguemines se déplace et rencontre à la fois l'étudiant et son tuteur dans le service.

D'expérience nous constatons que les cursus d'apprentissages se déroulent positivement, du fait de la structuration maitrisée du dispositif et du lien permanent entre les acteurs pédagogiques de part et d'autre de la frontière (cadre formateur français, cadres soignants et tuteurs de stage allemands).

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages en Allemagne, dès la première année de formation, dans différents services de court séjour de l'hôpital SHG Kliniken de Völklingen (médecine cardiologique, service d'accueil et d'urgence, chirurgie cardiothoracique, réanimations chirurgicale et médicale, soins intensifs de cardiologie, urologie, néphrologie, dialyse).

D'autres terrains de stage dans le domaine des soins en lieux de vie et de longue durée sont également proposés.

Selon le lieu de stage, les étudiants ont la possibilité d'être hébergés à proximité du terrain de stage.

9. EVALUATION DU PROJET

Le projet est évalué par l'analyse de différents indicateurs que sont :

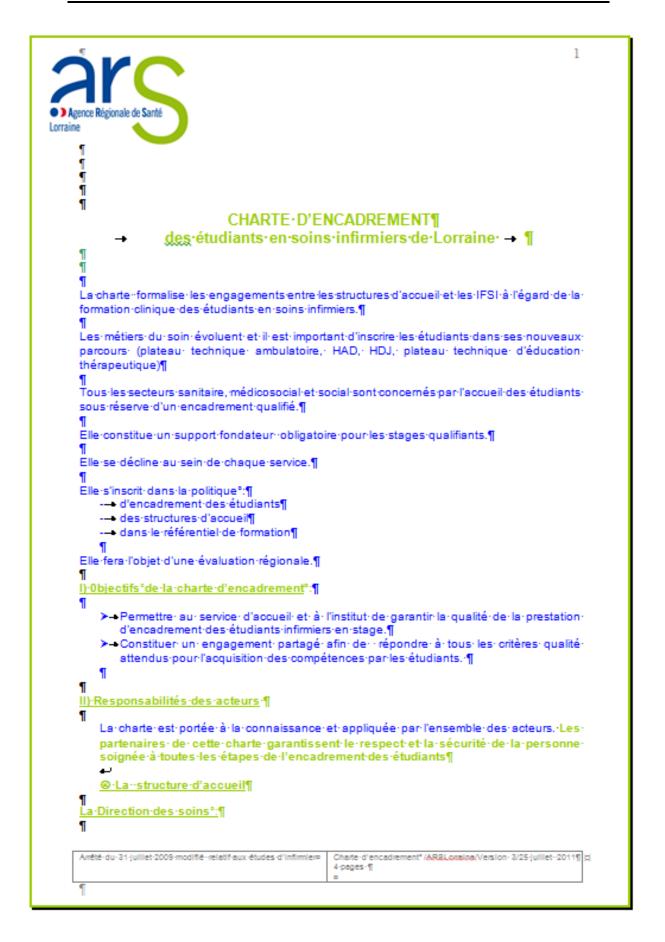
- le taux de réussite aux unités d'enseignement,
- le taux de réussite au Diplôme d'Etat,
- le taux de satisfaction des apprenants (UE, stages, service sanitaire, bilan de fin d'année),
- le taux de satisfaction des partenaires de stages,
- le taux de satisfaction clients (administration de contrôle et de tutelle).

Ces indicateurs sont suivis et analysés par les pilotes des processus concernés. Ils sont présentés en revue de direction annuelle et donnent lieu à des actions d'amélioration si nécessaire.

10. ANNEXES

- Charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers de Lorraine
- Planification de l'alternance des IFSI de Forbach et Sarreguemines,
- Liste des lieux de stages de l'IFSI de Forbach,
- Liste des lieux de stages de l'IFSI de Sarreguemines.

10.1 Charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers de Lorraine



Elle est responsable de l'encadrement des étudiants en stage et est garante de l'application de cette charte d'encadrement. Elle est tenue informée des difficultés ou conflits.¶

1

*En ce qui concerne les stages au sein de l'Education Nationale, la mission de promotion de la santé en faveur des étudiants et/ou élèves est représentée par l'infirmière conseillère technique départementale (ICTD)¶

¶

Le-service-d'accueil°:¶

¶

- Chaque-étudiant-est-placé-sous-la-responsabilité-d'un-maître-de-stage¶
- --- Chaque: étudiant: bénéficie: d'un: tuteur: et: de: professionnels: de: proximité: quil'encadrent¶
- ·Chacune· des· fonctions· est· définie· et· occupée· par· un· professionnel· identifié· au· sein· de· chaque· établissement· (cf.· livret· d'accueil)¶

¶

Le-maître-de-stage*:¶

¶

- --- représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage¶
- --- **exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage ¶
- -- est·le·garant·de·la·qualité·de·l'encadrement¶
- --- metren place les moyens nécessaires à cerdemier et veille à l'établissement d'unlivret d'accueil spécifique ainsi qu'à la diffusion et à l'application de la charte d'encadrement fi
- --- assure: le suivir des relations avec l'institut de formation pour l'ensemble des étudiants placés sur le territoire dont il a la responsabilité, et règle les questions en cas de litige ou de conflit ¶
- -- **accueille l'ensemble des étudiants affectés à sa zone d'exercice ¶
- --- peut-être-personne-ressource-à-l'occasion-de-l'évaluation-de-fin-de-stage.¶

T

*ne-concerne-pas-les-stages-EN→ A-l'EN, le-maître-de-stage-est-l'ICTD¶

¶ Le-tuteur-de-stage*:¶

Ŧ

- -→ *Le: tuteur: représente: la: fonction: pédagogique: du: stage.: II: peut: le: faire: temporairement:et:sur-une-zone-à-délimiter:(pôle.:unité...)..¶
- Le tuteur est un professionnel expérimenté, il a développé des capacités ou des compétences spécifiques et de l'intérêt pour l'encadrement d'étudiants¶
- Le tuteur connaît bien les référentiels d'activités, de compétences et de formation des futurs professionnels qu'il-encadre¶
- --- Le tuteur assure un accompagnement des étudiants et évalue leur progression lors d'entretiens réguliers¶
- "Le tuteur peut accompagner plusieurs étudiants et les recevoir ensemble lors de leur accueil ou de séquences de travail."
- Le tuteur peut proposer aux étudiants, des échanges autour des situations ou des questions rencontrées ¶
- *Le tuteur facilité l'accès des étudiants aux divers moyens de formation proposés sur les lieux de stage, les met en relation avec des personnes ressources et favorise, en liaison avec le maître de stage, l'accès aux services collaborant avec le lieu de stage en vue de comprendre l'ensemble du processus de soin¶
- -- Les tuteurs as des relations régulières avec les formateurs de l'instituts de formation, référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits¶

Arrêté-du-31-juillet-2009-modifié-relatif-aux-études-d'infirmier≖

Charte-d'encadrement" (AR&Lonalpa/Version- 3/25-juillet-2011¶ | 4-pages-¶

٩

Q. --- Le tuteur évalue la progression des étudiants dans l'acquisition des compétences après: avoir: demandé: l'avis: des: professionnels: qui: ont: travaillé: en: proximité: avec: -- Le-tuteur- formalise-cette-progression-sur-le-portfolio-lors-des-entretiens-avec--l'étudiant-en-cours-et-à-la-fin-du-stage.¶ *→Ner concerner pasi lesi stagesi der l'EN. i Derplus, i à l'EN, i ler tuteur estrégalementi ler professionnel·de·proximité¶ Chaque-étudiant-connaît-son-tuteur-de-stage-et-ses-missions. ¶ Les professionnels de proximité "¶ --- Ils-représentent-la-fonction-d'encadrement-pédagogique-au-quotidien¶ -- Ils sont présents avec l'étudiant lors des séquences de travail de celui-ci, le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés, rendentexplicites leurs actes, etc.,... ¶ -- Ils-accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et·du·vécu·du·stage, ·ils·l'encouragent·dans·ses·recherches·et·sa·progression¶ -- Ils-consultent-le-port-folio-de-l'étudiant-afin-de-cibler-les-situations, activités-ou-soinsdevant-lesquels-l'étudiant-pourra-être-placé¶ --- "lls: ont: des: contacts: avec: le: tuteur: afin: de: faire: le: point: sur: l'encadrement: de: l'étudiant de manière régulière. →ne concerne pas les stages à ·l'EN¶ Plusieurs: personnes: peuvent: assurer: ce: rôle: sur: un: même: lieu: de: travail: en: fonction: de: l'organisation des équipes¶ Les autres professionnels de santé contribuent aux apprentissages de l'étudiant.¶ @·L'étudiantº:-¶ Il· est- acteur- et- responsable- de- sa- formation. - Pour- préparer-son- arrivée, : il· s'informe- desspécificités du service dans le livret d'accueil. --- II-s'engage-à-respecter-les-modalités-d'organisation-du-stage¶ -- III · · formule · les · objectifs · en · cohérence · avec · le · livret · d'accueil · et · son · niveau d'acquisition figurant dans le portfolio qu'il présente, complète et fait valider par le tuteur¶ Il·s'auto·évalue·dans·sa·progression·au·contact·des·professionnels¶ -- III intègre une démarche constructive d'apprentissage": il se donne les moyens d'acquérir des compétences à partir des ressources mises à disposition dans le service ¶ Il·s'inscrit·dans·une·logique·de·réflexion·d'analyse·de·pratique¶ --- Il-adopte un comportement responsable, attentif aux personnes et aux biens¶ -- Il·est·respectueux·de·la·réglementation, des·règles professionnelles, ainsi-que·desrègles-en-vigueur-dans-la-structure-d'accueil.¶ @·Les·Instituts·de·Formation·en·Soins·Infirmiers¶ Les IFSI désignent un formateur référent pour chacun des stages et en informent la Direction des:Soins::ou·l'ICTD:ainsi:que·les:étudiants.¶ Le-formateur-de-l'IFSI-référent-de-stage*:¶ → II·s'engage·à·maintenir·avec·le·service·d'accueil·des·relations·régulières¶ Amété-du-31-fulllet-2009-modifié--relatif-aux-études-d'infirmier= Charte-d'encadrement* /ARSLogalog/Version- 3/25-juillet-2011¶ 5 4-pages-¶

-- II-peut-être-associé-dans-les-travaux-des-services¶ -- Il est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages-dans-son-unité-ou-sa-structure¶ -- Il· a· accès· aux· lieux· de· stage· et· · peut· venir-encadrer· un· étudiant· sur· sa· propredemande ou celle du tuteur de stage. Il régule les difficultés éventuelles¶ -- Dans-le-champ de cet-encadrement, la pratique d'actes professionnels ne relève pasde-son-rôle.¶ Son·rôle°:¶ Assurer la coordination avec l'établissement d'accueil ¶ --- Accompagner les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils-de-suivi-de-la-formation-¶ --- Contribuer à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques¶ -- Communiquer avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de -- Organiser des rencontres avec les étudiants sur les lieux de stage ou à l'IFSI¶ III)·Les·outils·¶ @·Le·livret·d'accueil°: ¶ Il·est·spécifique·à·chaque·lieu·de·stage,·il·comporte°:¶ -- Les éléments d'information nécessaire à la compréhension du fonctionnement du lieude stage (type de services ou d'unités, population soignée, pathologies traitées, orientation·médicale·du·service....)·→ sauf·pour·stages·EN¶ -- Les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver¶ -- Les actes et activités qui lui seront proposés¶ -- Les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir¶ -→ La·liste·des·ressources·offertes·à·l'étudiant·dans·le·stage¶ -- Les: modalités: d'encadrement°: conditions: de l'accueil: individualisé: de l'étudiant, établissement: d'un: tutorat: nominatif,: prévision: d'entretien: à: mi-parcours,: prévision: des-entretiens-d'évaluation¶ -- Lest règlest d'organisationt ent stage*: horaires, tenuet vestimentaire, présence, obligations-diverses.¶ @·Le·portfolio¶ --- III serti à mesurer la progression de l'étudiant en stage durant l'ensemble de la --- Il·est-centré-sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers [-- Il·est-rempli-par·l'étudiant-et-le-tuteur-et-est-consultable-par-tous¶ -- Il·est·utilisé·par·le·tuteur-pour·réaliser·l'évaluation·de·la·progression··de·l'étudiant·lorsde-chacun-des-stages¶ -- Il·est·utilisé·par·le·formateur-de·l'IFSI·responsable du suivi-pédagogique de·l'étudiantpour réaliser · · · des · bilans · semestriels · d'acquisition · ¶ ¶ IV)-Conclusion¶ ·La·charte·fera·l'objet·d'une·évaluation·régionale··permettant·ainsi·une·réactualisation·en· fonction: de l'évolution: des missions: du service d'acqueil et/ou des objectifs de formation. clinique des étudiants¶ Amété-du-31-lulliet-2009-modifié-relatif-aux-études-d'infirmier= Charte-d'encadrement* /ARSLogalog/Version- 3/25-juillet-2011¶ & 4-pages-¶

-5



1

Recommandations·à·l'attention·des·lieux·d'accueil·des·étudiants·en· soins·infirmiers°·de·Lorraine¶

¶ ¶

Etape·N°-1°:-préalables¶

T

Cetterétaperdoitrêtre réaliséer par chaquerES en amont de l'accueil des rétudiants°:¶

- Description: des services, · UF, · pôles, · filières · ... · (selon · les · recommandations · pour le · livret · d'accueil)¶
- Elaboration: d'une planification annuelle négociée avec les IFSI précisant les lieux d'accueil et le nombre maximum d'étudiants pouvant être pris en charge¶
- ◆→ Organisation·de·la·coordination·des·stages·par·l'établissement·d'accueil¶
- ◆ Description des parcours de l'étudiant selon les modalités de prise en charge¶
- •→ Modalités·d'organisation·de·l'accueil°:·documents·de·références¶
 - 1.→la·charte·d'encadrement·qui·est·connue·de·tous¶
 - 2.→le·livret·d'accueil·qui·a·permis·de·qualifier·les·sites¶
- ◆ Elaboration d'un mode d'accueil pertinent et adapté à la structure¶
- Une préparation des mises en stage a été réfléchie entre l'IFSI et les établissements d'acqueil·¶

T

Etape·N°·2°:-accueil·de-l'étudiant¶

1

Privilégier si-possible : un accueil·global·avec :: ¶

- La présentation de la structure de soins et du livret d'accueil de l'établissement¶
- Le rappel· de la réglementation°: règlement intérieur, charte du patient, règles de confidentialité, règles professionnelles¶
- Les: modalités: pratiques: de: vie: au: sein: de: l'ES: (plannings,: vestiaires,: repas,: parking,...)¶
- L'accompagnement: dans: les: services: par: une: personne: chargée: de: l'accueil-de: l'étudiant:avec:présentation:du-cadre-de-santé,-maître-de-stage-et/ou-du-tuteur¶
- •-- La définition éventuelle du parcours de stage en tenant compte impérativement ?: ¶
 - 1.→ Des objectifs de l'étudiant (construits au préalable avec le formateur référent pédagogique)¶
 - 2.→De·l'exploitation·du·portfolio¶
 - 3.-construction·du·parcours·pédagogique¶

٩

Etape·N°·3°:-Accompagnement-de-l'étudiant¶ a)-parcours-pédagogique¶

9

- ◆→ Validation·et·organisation·du·parcours·pédagogique·¶
- Temps·dédié·à·l'analyse·réflexive¶
- Compréhension du contexte des métiers du soin°: gestion des risques, certification, système d'information et dossier patient¶
- ◆→ Proposition: de: situations: prévalentes: favorisant: l'acquisition: des: compétences: permettant:la:prise:en:charge:globale:et:développant:l'analyse:réflexive¶

٩

٦

6 b)·évaluation¶ •-- Première évaluation de l'étudiant à 2 semaines à partir de la construction du parcours de·l'étudiant¶ ·→ Pour·un·stage·de·¶ o→ 5·semaines°:·¶ -2-évaluations-tuteur/étudiant-dont-une-avec-le-référent-de-stage¶ -- Evaluation · à · la · 2 éme · semaine · et · en · fin · de · stage¶ o→ 10·semaines··¶ -3 évaluations tuteur/étudiant dont une avec le référent de stage et autantque·de·besoin¶ - Evaluation à la 2éme, 6éme semaine et à la fin de stage¶ ◆ Possibilité de coupler l'évaluation avec la présence du formateur de l'IFSI lors de l'entre de l'en l'analyse de pratiques et / ou de formation clinique ¶ o→ Sir ler tuteurr estruni cadrer der santé, rrencadrant der proximité riparticipe à l'évaluation¶ •- Compter rendur écritien : casi de difficultés au référent de stage de l'IFSI afin d'enassurer la traçabilité et transmission à l'IFSI¶ c)·mesure de·la·satisfaction·de·l'accompagnement·de·l'étudiant¶ Mettre-en-place-des-indicateurs-de-suivi-portant-sur-les-conditions*:¶ o→ D'accueil¶ o→ D'évaluation¶ o→ D'accompagnement-au-cours-du-stage-¶ Etape·N°·4·Formation·au·tutorat¶ •- Une formation est recommandée. L'organisation du tutorat est à l'initiative de l'établissement¶ • La formation peut être assurée par un organisme agréé, un IFSI, un tuteur déjà formé, un autre établissement de santé par convention ... ¶ Etape·N°·5°: Partenariatet·mutualisation·des·moyens·entre·les Etablissements·de-Santé--et-les-IFSI¶ Recenser les conventions existantes entre les établissements de santé portant sur la continuité des soins et les modalités de prise en charge¶ •- Inclure: dans: ces: conventions: des: avenants: ayant: pour: objet: la: formation: des: étudiants en IFSI°: parcours personnalisé de l'étudiant et partage des compétences et du-temps-des-tuteurs-¶ Favoriser l'intervention des tuteurs au sein des IFSI pour les analyses de pratiques. professionnelles (APP)¶ ¶ L'IF SI-reste-le-pilote-et-le-garant-de-l'organisation, de-la-coordinationet·de·la·cohérence·de·la·formation·globale·des·étudiants¶ T T ¶ «"Ces- recommandations- sont- le- fruit- d'une- réflexion- régionale. - Elles- ont- été- élaborées- par- un- · · · groupe- de- travail-constitué- de-cadres- de-santé- formateurs- et-de- professionnels- accueillant- des-étudiants" ». ¶ Amété-du-21-fulllet-2009-modifié--relatif-aux-études-d'infirmiers Charte-d'encadrement* /ARRL ogalpa/Version - 3/25-juillet - 2011¶ bi 4-pages-¶

10.2 Planification de l'alternance des IFSI de Forbach et Sarreguemines

2022/2023				le année		2e année		3e année	
29/08/2022	02/09/2022	35			:::				35
05/09/2022	09/09/2022	36		IFSI		IFSI		STAGE	36
12/09/2022	16/09/2022	37						STAGE	37
19/09/2022	23/09/2022	38							38
2640942022	30/09/2022	39							39
03/10/2022	07/10/2022	40							40
10/10/2022	14/10/2022	41							41
17/10/2022	21/10/2022	42	5				5		42
	28/10/2022	43	្ន		÷.		ं		43
24/10/2022		44*	_		•		្ន		44*
31/10/2022	04/11/2022				=				-
07/11/2022	11/11/2022	45*	-		*		: ;		45*
14/11/2022	18/11/2022	46		STAGE	•	STAGE/SSES			46
21/11/2022	25/11/2022	47			•	SSES			47
28/11/2022	02/12/2022	48	•			SSES			48
05/12/2022	09/12/2022	49			•				49
12/12/2022	16/12/2022	50	1		3		5		50
19/12/2022	23/12/2022	51		Vacancos	ं	Vacancor	:::	Vacancos	51
26/12/2022	30/12/2022	52	:: :	Vacancer	::	Vacancer	H	Vacancer	52
02/01/2023	06/01/2023	1		IFSI				IFSI	1
09/01/2023	13/01/2023	2							2
16/01/2023	20/01/2023	3				SSES			3
23/01/2023	27/01/2023	4				SSES	: : :		4
30/01/2023	03/02/2023	5				SSES			5
		6	H	IFSI	\div	IFSI	÷		6
06/02/2023	10/02/2023	7		IFSI	:::	IFSI		STAGE	7
13/02/2023	17/02/2023	_							-
20/02/2023	24/02/2023	*							*
27/02/2023	03/03/2023	9							9
06/03/2023	10/03/2023	10							10
13/03/2023	17/03/2023	11		STAGE	:::	STAGE/SSES	:::	IFSI	11
20/03/2023	24/03/2023	12	4		5	SSES			12
27/03/2023	31/03/2023	13			٠	SSES			13
03/04/2023	07/04/2023	14*	_		4				14*
10/04/2023	14/04/2023	15*	•		•				15*
17/04/2023	21/04/2023	16		Vacancer	4	Vacancor	: : :	Vacancer	16
24/04/2023	28/04/2023	17		Vacancor		Vacancor		Vacancos	17
01/05/2023	05/05/2023	18*	•	IFSI	•			STAGE	18*
08/05/2023	12/05/2023	_	٠		٠			2.772	19*
15/05/2023	19/05/2023	20*				SSES			20*
22/05/2023	26/05/2023	21	2			SSES			21
29/05/2023	02/06/2023					SSES	:::		22*
-				271.25					-
05/06/2023	09/06/2023	23		STAGE		IFSI			23
12/06/2023	16/06/2023	24							24
19/06/2023	23/06/2023	25					:::		25
2640642023	3040645053	26	::				:::		26
03/07/2023	07/07/2023	27	ш				=	Récupération	27
10/07/2023	14/07/2023	28*	┖	Vacancor	\vdash	Vacancor	\vdash	Fin do formation	28*
17/07/2023	21/07/2023	29	$oldsymbol{oldsymbol{oldsymbol{eta}}}$	Vacancer	L	Vacancer	L		29
24/07/2023	28/07/2023	30	$oldsymbol{ol}}}}}}}}}}}}}}}}}}$	Vacancor	L	Vacancor	L		30
31/07/2023	04/08/2023	31	L	Vacancer	\Box	Vacancer	L		31
07/08/2023	11/08/2023	32		Vacancos	Ĺ	Vacances	Ĺ		32
14/08/2023	18/08/2023	33		Vacancer		Vacancer			33
21/08/2023	25/08/2023	34		Vacancor		Vacancor			34
28/08/2023	01/09/2023	35	Г	Vacancos	Г	Vacances	Г		35

10.3 <u>Liste des lieux de stages de l'IFSI de Forbach</u>

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de Soins
		PAVILLON "ACACIAS"
		PAVILLON "GLYCINES"
		PAVILLON "LILAS"
		PAVILLON "MIMOSAS"
		PAVILLON "ROSERAIE"
		PAVILLON "ILE"
		L'EQUINOXE (U.H.A)
		PAVILLON 4 ETAGE (UMD)
		PAVILLON 6 RDC (UMD)
		PAVILLON 6 ETAGE (UMD)
	SARREGUEMINES	PAVILLON 17 RDC (UMD)
	SARREGOLIVIINES	PAVILLON 17 ETAGE (UMD)
		PAVILLON 18 RDC (UMD)
		PAVILLON 18 ETAGE (UMD)
C.H.S. SARREGUEMINES		PAVILLON U.S.I.P.
		"LES ERABLES" (UMD)
		ERGO CABANIS et LAUZIER
		H.D.JOUR ENFANTS "LES COLIBRIS" (LA
		CANOPEE)
		H.D.JOUR ENFANTS "LES LUCIOLES" (LA
		CANOPEE)
		C.M.P ENFANTS (LA CANOPEE)
	FREYMING-MERLEBACH	C.M.P. ADULTES
		H.D.JOUR ADULTES
		C.M.P. ADULTES
		C.M.P. ENFANTS
	FORBACH	H.D.JOUR ADULTES "LA SOURCE"
		H.D.JOUR P.A. "L'EAU VIVE"
		H.D.JOUR ENFANTS "LES HIRONDELLES"
		C.M.P. ADULTES
	ST AVOLD	H.D.JOUR ADULTES
		H.D.JOUR ENFANTS
C.H.S. LORQUIN		C.M.P.ADULTES
,	CREUTZWALD	A.T.C (Appartements Thérapeutiques
		Creutzwald)
	FAULQUEMONT	C.M.P ADULTES
	ST AVOLD (LEMIRE)	UNITE HOSPITALISATION DE PSYCHIATRIE
C.N.P.A	ST AVOLD	CENTRE NABORIEN de PSYCHIATRIE AMBULATOIRE
CENTRE "LES WADS" Moselle Est	FORBACH	CSAPA / CAARUD (CENTRE de SOINS ACCOMPAGNEMENT et PREVENTION en ADDICTOLOGIE / CENTRE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT de REDUCTION des RISQUES pour USAGERS de DROGUE)

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de Soins
		CARDIOLOGIE
		CARDIOLOGIE - U.S.I.C.
		HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE
		MEDECINE POLYVALENTE / COURT SEJOUR
		GERIATRIQUE
		NEUROLOGIE
		NEUROLOGIE SOINS INTENSIFS - UNV
		PNEUMOLOGIE P2
		PNEUMOLOGIE P3
C.H. MARIE-MADELEINE	FORBACH	HDJOUR ONCOLOGIE / MEDECINE
		BLOC OPERATOIRE / SSPI
		CHIRURGIE AMBULATOIRE. UECA
		CHIRURGIE DIGESTIVE
		CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE TRAUMATOLOGIE
		UNITE DE SOINS CONTINUS
		NEONATOLOGIE
		PEDIATRIE
		URGENCES ADULTES
		CHIRURGIE AMBULATOIRE
		CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
CLINIQUE SAINT NABOR	ST-AVOLD	CHIRURGIE VISCERALE
		SSPI / BLOC OPERATOIRE
		UNITE DE SOINS CONTINUS
		COURT SEJOUR GERIATRIQUE, ONCOGERIATRIE
		SOINS PALLIATIFS
		HEPATO-GASTRO / ADDICTOLOGIE
		MEDECINE DIABETOLOGIE / ONCOLOGIE
		PNEUMOLOGIE F
		PNEUMOLOGIE G
		MEDECINE POLYVALENTE
		HDJOUR ONCOLOGIE 2
GROUPE SOS SANTE	ST-AVOLD	BLOC OPERATOIRE / SSPI
		UNITE ANESTHESIE ET CHIRURGIE AMBULATOIRE
		CHIRURGIE A (ortho-traumato)
		CHIRURGIE B (uro-vasculaire-viscérale)
		UNITE DE SOINS CONTINUS
		REANIMATION
		URGENCES
		UNITE DE DIALYSE
	FREYMING-MERLEBACH	UNITE DE DIALYSE
ASSOCIATION ST ANDRE (NOUILLY)		
	ST AVOLD	UNITE DE DIALYSE MEDECINE POLYVALENTE à ORIENTATION
C.H. BOULAY	BOULAY	GERIATRIQUE
C.H. LEMIRE	ST-AVOLD	MEDECINE POLYVALENTE GERIATRIQUE

	Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de Soins
		BEHREN LES FORBACH	C. INF. ZANELLA - SIMON
		BOULAY	C. INF. TALAMONA Johan - NOVO Emilie
		CDELITZVALALD	C. INF. BOUKHALFA Samira
		CREUTZWALD	C. INF. DEBRUILLE Jennifer - NAFZIGER Anne
		EDEVAMING MEDIEDACH	C. INF. ADAM-GUYOT Valérie - SCHEID Valérie
		FREYMING-MERLEBACH	C. INF. BOUR - GIRARDIN - LEGAYE
		FORBACH	C. INF. AMORIM - COLUCCIO - HAMANN
	IDE LIBERAUX	L'HOPITAL	C. INF. BOUHL Virginie - MOYSES Bettina
щ	IDE LIBERAUX	LIXING LES ROUHLING	C. INF. MULLER Loic - BOOS Alexandre
ICI		LIXING LES ST. AVOLD	C. INF. CHAUDEY - GRAFF
SOINS A DOMICILE			C. INF. FEIL Emmanuelle
) D(CARLING	C. INF. TACIAK- POPIELA
VS /		ST AVOLD	C. INF. WEBER Alexis
100		SPICHEREN	C. INF. PISTER - DE VITO- CHAMBIL
0,		THEDING	C. INF. BEN MESSAOUD
		VALMONT	C. INF. BRETTNACHER-MULLER et HUMBERT-RUIZ
	CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	LONGEVILLE-LES-ST-	C.S.I
		AVOLD	
		CREUTZWALD	S.S.I.A.D
		FREYMING-MERLEBACH	S.S.I.A.D (A.V.E.C)
	SSIAD	FORBACH	S.S.I.A.D (GROUPE SOS SANTE)
		SAINT-AVOLD	S.S.I.A.D.
		STIRING-WENDEL	S.S.I.A.D.
	CENTRE DE SANTE	FREYMING-MERLEBACH	
	CH LEMIRE	SAINT-AVOLD	EHPAD 19
	C.U. MARDIE MARDELEINIE	FORRACII	EHPAD: 60
	C.H. MARIE-MADELEINE	FORBACH	BAUER
		BEHREN	PAVILLON DU SOLEIL
		BOULAY	VILLA BEAU SOLEIL
		COCHEREN	RESIDENCE DITSCHILLER ST JEAN BAPTISTE
		FAREBERSVILLER	LE BOIS DES OISELEURS
		FREYMING MERLEBACH	
0		FORRACH	STE ELISABETH
EHPAD		HOMBOURG HAUT	LES CERISIERS LE HETRE POURPRE
ш		LONGEVILLE LES ST	LE HETRE POORPRE
		AVOLD	LES LAURIERS
		PETITE-ROSSELLE	LES PEUPLIERS
		SAINT-AVOLD	VILLA D'AVRIL
		STIRING-WENDEL	LES PLATANES
	PÔLE HOSPITALIER GERIATRIQUE	CREUTZWALD	LES LUPINS
	C.H. BOULAY	CREUTZWALD	SANS SOUCI
	C.H. BOOLAT	BOULAY	LES LILAS BLANCS
پ ، ا	LE JARDIN DES MALICES	COCHEREN	MULTI-ACCUEIL
MULTI- ACCUEIL	L' ARC EN CIEL	FORBACH	MULTI-ACCUEIL
MU 3CC	LA SOURIS VERTE	FORBACH	MULTI-ACCUEIL
	L' ARC EN CIEL	ST AVOLD	MULTI-ACCUEIL
S	CHIC C.H. LEMIRE	SAINT-AVOLD	HDJOUR- GERIATRIE
AUTRES	I.E.M	FREYMING-MERLEBACH	LES JONQUILLES
AU	I.M.E	FORBACH	I.M.E DE GUISE
	TOTAL PETROCHEMICALS	SAINT AVOLD CEDEX	MEDECINE DU TRAVAIL

Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

	Noms Etablissements	Villes étab.	Unités de Soins
			SSR 1
	HOPITAL DE FREYMING- MERLEBACH		SSR 2
		FREYMING-MERLEBACH	SSR 4
	WENEEDACH		SSR 5
			SSR 6
SSR	CENTRE HOSPITALIER	BOULAY	SSR
S	GROUPE SOS SANTE	FORBACH	SSR
			SSR POLYVALENT
		ST AVOLD	SSR GERIATRIQUE
	CH LEMIRE		SSR de JOUR CARDIO-VASCULAIRE
			SSR UNITE COGNITIVO COMPORTEMENTALE (UCC)
7	NAAC	FREYMING MERLEBACH	LES FLORALIES
FAN	MAS	PETITE ROSSELLE	MAS ODAS 57
MAS/FAM	MAS-FAM	LONGEVILLE LES ST AVOLD	LES JARDINS DE L'ABBAYE
2	IVIA5-FAIVI	CREHANGE	LA MAISONNEE (Groupe SOS)
	CENTRE HOSPITALIER	BOULAY	U.S.L.D.
USLD	PÔLE HOSPITALIER GERIATRIQUE	CREUTZWALD	U.S.L.D
	GROUPE SOS SANTE	FORBACH	U.S.L.D.
ES	HOPITAL DE FREYMING-		HAD
AUTRES	MERLEBACH	FREYMING MERLEBACH	HDJOUR MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION (CRF)

10.4 <u>Liste des lieux de stages de l'IFSI de Sarreguemines</u>

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de soins
		PAVILLON "ACACIAS"
		PAVILLON "LILAS"
		PAVILLON "GLYCINES"
		PAVILLON "MIMOSAS"
		PAVILLON "ROSERAIE"
		PAVILLON "ILE"
		PAVILLON "EQUINOXE"
		PAVILLON U.S.I.P. (UMD)
		PAVILLON 4 ETAGE (UMD)
	SARREGUEMINES	PAVILLON 6 RDC (UMD)
CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	PAVILLON 6 ETAGE (UMD)
		PAVILLON 17 RDC (UMD)
		PAVILLON 17 ETAGE (UMD)
		PAVILLON 18 RDC (UMD)
		PAVILLON 18 ETAGE (UMD)
		LES ERABLES (UMD)
		C.M.P. ADULTES
		C.M.P. ENFANTS (LA CANOPEE)
		HDJ LUCIOLES (LA CANOPEE)
		HDJ LES COLIBRIS (LA CANOPEE)
	BITCHE	C.M.P. ADULTES

Soins de courte durée

Noms Etablissements	Villes Etab.	Unités de soins
		MEDECINE GERIATRIQUE
		GASTRO-ENTEROLOGIE
		PNEUMOLOGIE
		CARDIOLOGIE
		MEDECINE POLYVALENTE
		HDJ MEDECINE + ENDOSCOPIE
CH ROBERT PAX	SARREGUEMINES	CHIRURGIE 1
		CHIRURGIE 2
		CHIRURGIE AMBULATOIRE
		REANIMATION. SOINS CONTINUS
		URGENCES
		MATERNITE/ GYNECO
		PEDIATRIE
HOPITAL ST JOSEPH	BITCHE	MEDECINE
HOPITAL 31 JOSEPH	DITCHE	CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMES
HOPITAL ST JOSEPH	SARRALBE	MEDECINE
ALTIR	SARREGUEMINES	UNITE DIALYSE MEDICALISEE
		MEDECINE CARDIO
	VÖLKLINGEN	CHIRURGIE CARDIO THORACIQUE
SHG KLINIKEN		UROLOGIE
		REANIMATION MEDICALE
		REANIMATION CHIRURGICALE
LE NEUENBERG	INGWILLER	MEDECINE

	Nom Etablissement	Ville Etab.	Unités de soins
	CENTRE DE COINC	DIEMERINGEN	CSI. SSIAD. ACCUEIL DE JOUR
	CENTRE DE SOINS	NIEDERBRONN	MAISON ST JOSEPH
		BITCHE	SSIAD
	SOINS A DOMICILE	CARRECHEMINES	AVEC (ex AMAPA)
		SARREGUEMINES	ACSI ST VINCENT DE PAUL
밀		DIEMERINGEN	MM. OLIGER / SCHWARTZ
SOINS A DOMICILE		GOETZENBRUCK	MAISON DE SANTE "LES VERRIERS"
4 DO		GROSBLIEDERSTROFF	MM. VOGEL / CONREUX / DEZAN / KALIS
INS /		НАМВАСН	MM. STECKLE / MEYER
SO	IDETIDEDATIV	MONTBRONN	SCP WEISSEMBACHER / METZ / SCHAEFER
	IDE LIBERAUX	NEUFGRANGE	ME DEMMERLE
		REMELFING	M. FRATTALLONE
			ASSOCIATION INFIRMIERE DE MOSELLE EST
		SARREGUEMINES	MM KEUTIENS / LANGS / MEYER / STARCK
			SCP WAGNER / BARDA / FRIDRICH
		ALBESTROFF	SAINTE ANNE
		BITCHE	LES MYOSOTIS
		DIEMERINGEN	LES COQUELICOTS
		НАМВАСН	LES SAULES HOSPITALOR
		INGWILLER	HOPITAL LE NEUENBERG (SIMEON. EMMAUS)
		MONTBRONN	LES SOURCES
		NIEDERBRONN	MAISON ST JOSEPH
0		OBERBRONN	NOTRE DAME. ASSOC ST SAUVEUR
EHPAD	EHPAD	PUTTELANGE	HOME DES QUATRE SAISONS
Ш		ROHRBACH	RESIDENCE ALBERT SCHWEITZER
		ROUHLING	LES ALISIERS HOSPITALOR
		RILCHINGEN	ALLEMAGNE
		ST INGBERT	ALLEMAGNE
		SARREGUEMINES	NOTRE DAME DU BLAUBERG
		SARREGUEIVIINES	SAINTE MARIE
		SARRE-UNION	EHPAD
		SIERSTHAL	HOME DE LA PROVIDENCE
		BITCHE	MULTI-ACCUEIL: LES BITCHOUN'
		FAREBERSVILLER	MULTI-ACCUEIL : LES PETITS LUTINS
JEIL		НАМВАСН	MULTI-ACCUEIL : L'ATELIER DES LUTINS
MULTI-ACCUEIL	ACCUEIL ENFANT		CRECHE : LA BULLE ENCHANTEE
/-ITJ	ACCULIL EINFAINT	SARREGUEMINES	MULTI-ACCUEIL : LE MARMOUZET
MU			HALTE GARDERIE : LE PETIT PRINCE
		RORHBACH-LES-BITCHE	MULTI-ACCUEIL : BRIN D'EVEIL
		FORBACH	MULTI ACCUEIL : LA SOURIS VERTE

Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (suite)

	Noms Etablissements	Villes étab.	Unités de Soins
	CH ROBERT PAX	SARREGUEMINES	UNITE SANITAIRE
	CH ROBERT PAX	OERMINGEN	UNITE SANITAIRE
	ENTREPRISES	SARREGUEMINES	SMART
RES	SDIS	SARREGUEMINES	SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE SECOURS
AUTR	כועכ	ST AVOLD	SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE SECOURS
	CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	LIERRES C
	Ch3 SARREGUEIVIINES		MEDECINE du TRAVAIL. HYGIENE
	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE	ENCHENBERG	FLEUR DE VIE

Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

	Noms Etablissements	Villes étab.	Unités de Soins
	HOPITAL ST JOSEPH	BITCHE	SSR
	Centre de médecine physique et de réadaptation (CMPR) "Le Hohberg"	SARREGUEMINES	SSR
SSR	HOPITAL ST JOSEPH	SARRALBE	SSR
	HOPITAL 31 JOSEPH	SARRALDE	EHPAD
	ETABLISSEMENT MEDICAL	LIEBFRAUENTHAL	SSR
	HOPITAL LE NEUENBERG	INGWILLER	SSR
MAS/FAM	CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	OPALINE
MAS/	LA CLE DES CHANTS	ROHRBACH-LES-BITCHE	MAISON ACCUEIL SPECIALISEE
	CHS SARREGUEMINES	SARREGUEMINES	MYOSOTIS
USLD	HOPITAL ST JOSEPH	BITCHE	USLD
	HOPITAL LE NEUENBERG	INGWILLER	USLD (BETHANIE)
RES	ROBERT PAX	SARREGUEMINES	HAD
AUTRE	CENTRE REEDUCATION	NIEDERBRONN	CERRAN